# L'invité de DP

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **32 (1995)**

Heft 1227

PDF erstellt am: **24.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

L'INVITÉ DE DP

# Ça bouge sur le front de la dette

***Après avoir trop longtemps minimisé l'ampleur du problème, la Banque mondiale projette de créer un fonds pour s'attaquer à la dette multilatérale (due aux institutions internationales) des 40 pays les plus pauvres et les plus endettés (dette de 30 milliards de dollars). Comment le financer et l'attribuer?***

**MARIO CARERA**
président de la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération)

Depuis l'éclatement de la crise de l'endettement début 1980, le FMI et la Banque mondiale se constituent dans l'urgence en pompiers (comme on l'a vu au début de l'année pour le Mexique) ou privilégient l'approche «cas par cas», pays par pays. Les deux institutions de Bretton Woods bénéficient d'un statut de créanciers «privilégiés»: leurs créances sont prioritaires par rapport aux dettes bilatérales (dues à un pays) ou privées. Elles ne peuvent pas être l'objet de rééchelonnements. Le pays surendetté qui ne respecte pas ses engagements est exclu de l'accès aux nouveaux prêts et de fait mis au ban de la communauté financière. Cette disposition vise à éviter que les défauts de paiement des mauvais payeurs ne portent préjudice aux autres pays endettés qui ont besoin d'argent frais à des conditions de faveur.

## Le défi de la Suisse

Cette dette multilatérale représente les 20% de la dette des pays en voie de développement (PVD) les plus pauvres, contre 60% pour les dettes bilatérales et 20% pour les dettes privées. Jusqu'ici, ce sont les grands pays créanciers (USA, Grande-Bretagne, etc.) qui ont remis tout ou partie de leurs créances bilatérales. Souvent avec des arrière-pensées géo-politiques ou commerciales. La France, par exemple, a été «généreuse» en Afrique de l'Ouest et dans ses anciennes colonies.

La Suisse a aussi remis ses créances publiques à tous les pays les plus pauvres. Grâce aux ONG et à un crédit spécial décidé lors du 700ème, elle a fait preuve d'originalité avec l'institution de fonds de développement, créés par le gouvernement bénéficiaire en «contre-partie» de la remise de dette. Ces fonds en monnaie locale soutiennent des projets et initiatives de la société civile. Le désendettement est alors bien davantage qu'un allégement de la balance extérieure, il se transforme en véritable instrument de développement .

Mais il y a un os dans ces remises bilatérales: réalisées avec les budgets publics des pays industrialisés, souvent avec des fonds de la coopération, elles permettent aux pays bénéficiaires de «souffler» et ... d'honorer le service de leur dette multilatérale. Parfois, des crédits d'aide ont carrément été avancés à des pays pauvres pour faire face à ces obligations. Et malgré la multiplication des instruments, une vingtaine de pays pauvres restent étranglés. Exemple: l'Ouganda, qui se remet lentement d'années de guerre, doit consacrer les quatre cinquièmes de ses exportations à la dette.

Pire, les flux financiers s'inversent. Les pays en voie de développement (PVD) remboursent davantage aux institutions de Bretton Woods qu'ils ne reçoivent d'elles! Ces flux nets négatifs (Sud-Nord!) se sont montés à 1,8 milliard de dollars en 1992 pour les pays à revenus moyens (tels la Côte d'Ivoire, le Pérou, l'Algérie). Ils restaient à peine positifs pour les plus pauvres, les pays africains surtout (mais le Nicaragua, la Zambie ou Madagascar ont eu un solde négatif).

Le nouveau mécanisme envisagé devrait s'élever au mieux à 11 milliards de dollars et bénéficier à une vingtaine de pays parmi les plus pauvres et les plus endettés. Les formes de financement divisent les pays riches et pourraient faire capoter le projet. Faut-il vendre une partie de l'or du FMI (estimé à 70 milliards de francs), comme le proposent le Canada et la Grande-Bretagne? Faut-il solliciter des donations des pays riches? On voit la difficulté en période de déficits publics. Faut-il plutôt puiser dans les réserves de deux institutions (14 milliards de dollars en 1993 pour la Banque mondiale), avec le désavantage de faire payer tout le monde – donc aussi beaucoup de PVD – au sauvetage de quelques-uns. Prudente, la Suisse soutiendrait la vente d'or si elle devait faire l'objet d'un consensus.

## Responsabilité des prêteurs

La brûlante question de la responsabilité des deux institutions reste posée. Elles prêtent et conseillent , voire imposent, des stratégies sans encourir le moindre risque de perte, vu le statut privilégié de leurs créances. Exemple: si la Banque mondiale prête 500 millions pour un barrage aux conséquences douteuses, il serait logique qu'elle en assume aussi les conséquences financières. Et pas seulement les populations du pays concerné, pressurées par le service de la dette. Reste aussi la lancinante question des ressources en devises. Les exportations des pays africains ont perdu 60% de leur valeur de 1980 à 1992 en comparaison avec les prix internationaux. Ces économies sont en permanence sous perfusion financière. Reste encore la maîtrise de la volatilité des flux financiers. Un impôt sur le commerce de devises (la taxe Tobin), pour freiner la spéculation et stabiliser les taux de change, reste un sujet de séminaire. La poudrière financière et sa «surveillance» n'ont pas fini d'inquiéter: en tout, la dette des PVD et des pays en transition dépasse 1 700 milliards de dollars! ■